

**VOTEZ VITAMINÉ,  
VOTEZ CFDT !**



**DU 7 AU 14  
NOVEMBRE  
2019  
VOTEZ  
CFDT**

**REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL | ÉLECTIONS CSE**

**NOS OBJECTIFS PRIORITAIRES 2019-2023 | PASSEZ À L'ORANGE VITAMINÉE !**

# Mixité, Parité, Égalité pour tout.e.s !

## UNE ENTREPRISE POUR TOUT.E.S

### ● « Les discriminations doivent disparaître »

L'entreprise Sopra Steria cultive depuis plusieurs décennies certaines inégalités intolérables. Même si, ces dernières années, la direction souhaite montrer du changement avec un accord d'entreprise minimaliste sur le sujet, les mentalités peinent à suivre.

Il existe un réel blocage qui ne permet pas aux femmes d'accéder aux classifications I3.1, I3.2 et I3.3. À SSG, les femmes de la filière productive qui ont réussi à atteindre la classification I3.2 restent payées 5% de moins que leurs homologues masculins et 10% de moins en I3.3 !

La **CFDT** veut que la direction travaille en toute transparence lors des CRH et permette à tout.e.s d'accéder aux classifications 3.1 3.2 et 3.3. La promotion pour tout.e.s. doit être uniquement liée à la performance individuelle quel que soit le sexe.

La direction ne peut pas continuer à contourner le système en recrutant principalement des hommes pour ces postes et bloquer la promotion interne aux femmes.

**« La CFDT est déterminée et demande la mise en place d'une commission paritaire de l'égalité professionnelle dans chaque entreprise du groupe »**



### ● « Chaque salarié doit pouvoir moduler son temps de travail »

Tout.e salarié.e doit pouvoir accéder au temps partiel. La répartition du travail ne doit pas être un frein à l'accès au temps partiel et la direction doit faire évoluer le management pour prendre en compte cette réalité, tout comme celle du télétravail.

Lors des négociations annuelles obligatoires concernant l'égalité professionnelle et l'articulation entre la vie personnelle et la vie professionnelle, la **CFDT** portera cette revendication pour faire évoluer l'accès au temps partiel.

**« La CFDT réclame l'accès au temps partiel pour tout.e.s pour une durée illimitée sans discrimination professionnelle ou altération de carrière »**



### ● « Être salarié et parent est une réalité que l'entreprise doit prendre en compte »

La **CFDT** souhaite que la direction prenne en compte le quotidien de nombreux parents dans l'entreprise. Ils ou elles peuvent être en couple ou seuls, et l'entreprise se doit de leur permettre de s'occuper de leurs enfants.

>>>

**VOTEZ VITAMINÉ,  
VOTEZ CFDT !**



Là encore au CSE, la **CFDT** se battra pour tout.e.s pour faire avancer notre entreprise dans le 21ème siècle.

La **CFDT** défendra également ces revendications lors des négociations annuelles concernant l'égalité professionnelle.

**« La CFDT réclame pour tous les parents salariés de l'entreprise :**

- la mise en place de 4 jours de congés « enfant malade » pour pouvoir être près de leurs enfants quand ils ne vont pas bien,
- l'égalité entre les femmes et les hommes et la modification des congés « mère de famille » en « parent de famille » accessibles aussi bien aux mères qu'aux pères de famille.



## **LA MUTUELLE DOIT ÊTRE ÉQUITABLE !**

● « La CFDT veut faire évoluer les cotisations de la mutuelle »

Les taux de cotisations pour la mutuelle sont fixés par la direction qui cultive une injustice notable : les salaires les plus bas doivent cotiser pour les plus hauts !

En effet, les taux de cotisation en 2018 sont fonction des tranches de la sécurité sociale et la direction ne souhaite pas prendre de cotisation dans les tranches C !

**Cfdt: 1<sup>er</sup> SYNDICAT DE FRANCE**  
PREMIERS GRÂCE À VOUS, ENGAGÉS AVEC VOUS

Cotisations santé

	COMPLÉMENTAIRE		SUR-COMPLÉMENTAIRE	
	Patronale	Salariale	Patronale	Salariale
Tranche A - 0€ à 3377€	1,82%	1,13%	0,00%	0,05%
Tranche B - 3377€ à 13508€	0,42%	0,53%	0,00%	0,05%
Tranche C - 13508€ à 27016€	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

« La CFDT, à travers la commission du CSE ira défendre sa volonté de faire cotiser les salaires ayant des tranches C afin que les salariés les mieux payés participent enfin à l'effort concernant notre mutuelle »



## **ÊTRE UN SENIOR À SOPRA STERIA**

● « Valoriser les connaissances des seniors auprès des nouveaux entrants »

L'expérience doit être valorisée et l'entreprise doit mettre en place une réelle politique de transmission des savoirs de nos seniors au profit des nombreux nouveaux arrivants.

« La CFDT réclame la mise en place et la reconnaissance de l'importance du tutorat en dédiant systématiquement du temps aux salariés souhaitant transmettre »



**#PrésentePartout #PrésentePourTous**

**DU 7 AU 14  
NOVEMBRE  
2019  
VOTEZ  
CFDT**